



COACH/ENTRAINEURS- U9/M9



Coaching Responsibilities

Responsibilities include:

- Involvement in player evaluation and selection
- Implementing seasonal development and progression plans
- Planning and conducting practices and any other additional skill development sessions
- Coaching league, tournament and exhibition games
- Planning and implementing pre-game player preparation and communication and post-game follow-up
- Supervising players and ensuring compliance with Team/Association rules during all team events
- Liaising with Association, parents and Team Manager and other team officials in coordinating season

Responsabilités de l'entraîneur:

Les fonctions comprennent, sans s'y limiter:

- Implication dans l'évaluation et la sélection des joueurs
- Mise en place d'un plan de développement saisonnier et de progressions
- Planification et conduite de pratiques et de toute autre session de développement de compétences supplémentaires
Encadrement des matches de ligue, tournois et matches hors concours
- Planification et mise en œuvre de la préparation et de la communication des joueurs avant le match et du suivi après le match
- Superviser les joueurs et assurer le respect des règles de l'équipe / association pendant tous les événements d'équipe
- Assurer la liaison avec l'Association, les parents et le chef d'équipe et les autres officiels de l'équipe pendant la saison de coordination



CODE OF ETHICS FOR COACHES

TOPICS:

- Physical safety and health of the participants
- Coaching in a responsible way
- Integrity in relationships
- Covid-19

SOURCE: "AGREEMENT TO THE COACH'S CODES OF ETHIC AND LETTER ACKNOWLEDGING THE COVID-19 RISK"-
<https://www.hockey.qc.ca/fr/fichiers.html>

CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR

SUJETS:

- Sécurité physique et santé des participantes et des participants
- Entraîner de façon responsable
- Intégrité dans les rapports avec les autres
- Covid-19

SOURCE: " ADHÉSION AU CODE D'ÉTHIQUE DE L'ENTRAÎNEUR ET LA LETTRE DE RECONNAISSANCE DE RISQUE COVID-19 "-
<https://www.hockey.qc.ca/fr/fichiers.html>



Accreditation

- Any candidate to the position of head coach or assistant coach of a single-letter class must be at least 16 years old and be accredited before December 31st of each year at the required qualification level, depending on the class and division. Otherwise, they cannot act as coach until they obtain their accreditation.
- All head and assistant coaches must be accredited at the required level depending on the class and division to be authorized to sign an Official Team Roster form.

Accréditation

- Tout candidat entraîneur-chef ou entraîneur-adjoint de classe simple lettre doit être âgé d'au moins 16 ans et doit être accrédité avant le 31 décembre de chaque année, de la qualification requise selon la division et la classe, faute de quoi, il ne peut agir comme entraîneur jusqu'à l'obtention de son accréditation.
- Pour être admissible à signer le formulaire Composition officielle d'équipe, tous les entraîneurs-chefs et les entraîneurs-adjoints doivent être accrédités du niveau requis selon leur(s) division(s) et classe(s).



Helmets

- It is mandatory for all head coaches, assistant coaches, activity leaders, helpers and any other person involved in an on-ice practice, training session or activity with players and/or coaches under Hockey Quebec's jurisdiction to wear a CSA-certified helmet with the chin strap properly attached. Should a person not comply, that person will not be allowed to participate in on-ice activities. A suspension may be imposed by the governing body

Port du casque protecteur

- Il est obligatoire que toute personne, entraîneur-chef, entraîneur-adjoint, animateur, accompagnateur ou autre intervenant œuvrant lors d'un entraînement sur glace, lors d'une formation sur glace ou d'une activité sur glace avec des joueurs et/ou des entraîneurs sous la juridiction de Hockey Québec, porte le casque protecteur certifié par l'ACNOR avec la mentonnière dûment attachée. À défaut d'être conforme, la personne décrite au paragraphe précédent ne pourra pas prendre part aux activités sur glace. Une suspension pourra être imposée par l'instance de qui elle relève.



Rule of two (2) at the arena

- The rule of two (2) is a precious tool that coaches and/or bench personnel must use in the context of a meeting with a player at the arena. The purpose of this rule is to protect both the players and the coaches and/or bench personnel against potentially vulnerable situations by ensuring that more than one adult is present at the meeting at the arena.
- A coach and/or bench personnel who wishes to meet a player at the arena must follow the following procedure:
- The rule of two (2) always requires that at least two (2) coaches and/or bench personnel be present during a meeting with a minor player, especially when the situation may result in potential vulnerability.
- This means that any face-to-face meeting between a person in authority (coach and/or bench personnel) and a minor player must be held in such a way that the second (2nd) person in authority can hear and see the discussion, except in the case of medical emergencies.
- One of the persons in authority (coach and/or bench personnel) must also be of the same sex as the minor player.
- In circumstances where the second person (coach and/or bench personnel) in authority is not available, a second person, volunteer, parent or adult whose verification of criminal record has been conducted may be present.

Règle de deux (2) à l'aréna

- La règle de deux (2) est un outil des plus précieux que les entraîneurs et/ou personnel de banc doivent utiliser dans le contexte d'une rencontre avec un joueur à l'aréna. Cette règle a pour but de protéger autant les joueurs que les entraîneurs et/ou personnel de banc en fonction des situations potentiellement vulnérables en veillant à ce que plus d'un adulte soit présent lors de la rencontre tenue à l'aréna.
- Un entraîneur et/ou personnel de banc qui désire rencontrer un joueur à l'aréna doit se conformer à la procédure suivante :
- La règle de deux (2) nécessite toujours qu'au moins deux (2) entraîneurs et/ou personnel de banc soient présents lors d'une rencontre avec un joueur d'âge mineur, particulièrement lorsque la situation peut résulter à un potentiel de vulnérabilité.
- Cela signifie que toute rencontre face à face entre une personne en autorité (entraîneur et/ou personnel de banc) et un joueur participant d'âge mineur doit se tenir de façon à ce que la deuxième (2e) personne en autorité puisse entendre et voir la discussion, à l'exception des urgences médicales.
- Une des personnes (entraîneur et/ou personnel de banc) en autorité doit également être du même sexe que le joueur d'âge mineur.
- Lors de circonstances où le deuxième (2e) entraîneur et/ou personnel de banc en autorité n'est pas disponible, une deuxième (2e) personne, bénévole, parent ou adulte ayant passé le processus de vérification judiciaire pourra être présent.



Qualifications Requises / Required M9/U9

Divisions/classes	Entraîneur-chef	1 ^{er} Entraîneur-adjoint	Autres entraîneurs-adjoints
M9 (Novice) Niveau 1-2-3-4	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation Respect et Sport (en ligne) 2. Formation Entraîneur 1 - Initiation (en ligne) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation Respect et Sport (en ligne) 2. Formation HU-Entraîneur ½ (en ligne) 3. (Recommandé) Formation Entraîneur 1 - Initiation (en ligne) 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Formation Respect et Sport (en ligne) 2. (Recommandé) Formation HU-Entraîneur ½ (en ligne) 3. (Recommandé) Formation Entraîneur 1 - Initiation (en ligne)



Autre Formation Requises/ Other Courses Required M9/U9

1. HU- Planning a Safe Return to Hockey/ HU Planifier un retour au hockey

2. HU-Online Safety:

- ✓ Une équipe doit avoir, parmi son personnel d'encadrement, un préposé à la santé et sécurité au hockey. La personne détenant la qualification de préposé à la santé et à la sécurité (PSSH) au hockey doit obligatoirement faire partie du personnel qui agit au niveau de l'équipe derrière le banc lors d'un match/
- ✓ Teams must have at least one Health and Safety attendant on its staff. The person with the Health and Safety Attendant (PSSA) qualification must necessarily be part of the staff behind the bench with the team during a game



<https://www.hockey.qc.ca/fr/formations.html>

Hockey Québec ▾ Consignes COVID-19 Fais partie de l'équipe ▾ Formations ▾

LES FORMATIONS

Sélectionnez une formation

Entraîneurs

- **Initiation**
 - Informations Entraîneur 1 - Initiation
 - Formation Respect et Sport pour leaders d'activités (Partie 1) Si ce n'est pas déjà fait.
 - HU entraîneur (Partie 2)
 - **HU Planifier un retour au hockey (Partie 3)**
 - Entraîneur 1 - Initiation (Partie 4)
- **Récréation**
 - Informations Entraîneur 2 - Récréation
 - Formation Respect et Sport pour leaders d'activités (Partie 1) Si ce n'est pas déjà fait.
 - HU entraîneur (Partie 2)
 - HU Planifier un retour au hockey (Partie 3)
 - Entraîneur 2 - Récréation (Partie 4)

HU Planifier un retour au hockey (Partie 3)

Afin d'assurer un retour au hockey ainsi qu'un environnement sain et sécurité pour l'ensemble de nos membres; nos joueuses et joueurs, entraîneurs, officiels, officiels hors-glace, administrateurs et bénévoles, Hockey Canada a mis en place la formation HU Planifier un retour au hockey.

Cette formation vise à préparer et outiller les intervenants du hockey aux réalités et mesures spécifiques qu'amène la pandémie actuelle.

Préalables :

- Formation Respect et Sport en ligne
- HU Entraîneur en ligne

HU Planifier un retour au hockey [S'inscrire](#)



Signing of U9 players	Signature des Jouers- M9
<p>Maximum number of players signed The maximum number of regular players that each U9 (Novice) team can register is 12 players plus one (1) goaltender.</p>	<p>Nombre maximum de joueurs signés Le maximum de joueurs réguliers que chaque équipe de division M9 (Novice) peut enregistrer est de douze (12) joueurs plus un (1) gardien de but.</p>
<p>Minimum number of players signed prior to the 1st game The minimum number of regular players who may be signed by a single-letter team prior to its 1st game is six (6) plus one (1) goaltender</p>	<p>Nombre minimum de joueurs signés avant le premier match Le minimum de joueurs réguliers que chaque équipe de division M9 (Novice) doit signer avant le premier match est de six (6) joueurs plus un (1) gardien de but.</p>
<p>Number of players recommended The number of players recommended to form a team is (8) players plus (1) goaltender, or a total of 9 players. In cases a team of 9 players, a rotation of goaltender is recommended where 1 player takes the goalie position each game.</p>	<p>Nombre recommandé de joueurs Le nombre de joueurs recommandé pour former une équipe est de huit (8) joueurs, plus un (1) gardien de but, ou de neuf (9) joueurs. Dans le cas d'une équipe de neuf (9) joueurs, une rotation s'effectuera afin qu'un (1) joueur prenne la position de gardien de but à chaque match.</p>



Call-ups

Minimum number of players (IF LESS)

→	Level 1	Level 2	Level 3	Level 4
Level 1	→	A.P.	A.P.	A.P.
Level 2	→	→	A.P.	A.P.
Level 3	→	→	→	A.P.
Level 4	→	→	→	→

Joueurs affiliés

Nombre minimum de joueurs signés (SI MOINS)

→	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Niveau 4
Niveau 1	→	J.A.	J.A.	J.A.
Niveau 2	→	→	J.A.	J.A.
Niveau 3	→	→	→	J.A.
Niveau 4	→	→	→	→



Liste de Developpeur/ List of Developers

- André Aziz / Emmanuel Rodoussakis (ae.hockey.development@gmail.com)
- Leo Mihalochrista (mihalochristaleo@yahoo.ca)
- Terry Tzaferis(ttzaferis@sympatico.ca)
- Nick Orlando's Team (nick.orlando@groupetc.co)
- Dino Dafniotis (dafdin@yahoo.ca)
- Marco Raymondo (marco@quartierhockey.ca)



**Coordonnées concernant les jeux et les pratiques/ Contact information
regarding games and practices**

- schedule@hockeystl.com



RESOURCES

Hockey Saint Laurent: <https://www.hockeystl.com/coaches/>

Hockey Quebec: <https://www.hockey.qc.ca/fr/fichiers/2687.html>

Hockey Canada: Drills and Practice Plans

<https://www.hockeycanada.ca/en-ca/hockey-programs/drill-hub>



MANAGER/GÉRANT- U9/M9



Manager Responsibilities

Responsibilities include:

Communicating of the team schedule through TeamSnap.

Coordinating exhibition games, tournaments, extra practices, team events, association fundraisers and other activities with the support of Head Coach.

Obtaining necessary team gear, equipment and supplies.

Coordinating practice and game jersey distribution, care and return; or appointing a volunteer to manage this role.

Developing an operating budget and presenting it to the team

Coordinating important dressing room supervision or appointing a volunteer to manage this role.

Preparing game sheets for home games and distributing to appropriate parties.

Submitting scores online for home games.

(scores@hockeystl.com)

Responsabilités du gerant

Les fonctions comprennent, sans s'y limiter:

Implication dans l'évaluation et la sélection des joueurs

Communication d'horaire de l'équipe via TeamSnap.

Coordination des matchs hors concours, des tournois, des pratiques supplémentaires, des événements d'équipe, des collectes de fonds d'association et d'autres activités avec le soutien de l'entraîneur-chef.

Obtenir l'équipement, l'équipement et les fournitures nécessaires pour l'équipe.

Coordination de la distribution, des soins et du retour des maillots d'entraînement et de match; ou nommer un volontaire pour gérer ce rôle.

Développer un budget de fonctionnement et le présenter à l'équipe.

Coordonner la supervision importante des vestiaires ou nommer un bénévole pour gérer ce rôle.

Préparer des feuilles de jeu pour les matchs à domicile et les distribuer aux parties appropriées.

Envoi des feuilles de jeu pour les matchs à domicile.

(scores@hockeystl.com)



Formation Requisites / Courses Required M9/U9

1. **HU- Planning a Safe Return to Hockey/ HU Planifier un retour au hockey**
 2. **Respect in Sports – Activity Leader**
 3. **HU-Online Safety (Recommended)**
- ✓ Une équipe doit avoir, parmi son personnel d'encadrement, un préposé à la santé et sécurité au hockey. La personne détenant la qualification de préposé à la santé et à la sécurité (PSSH) au hockey doit obligatoirement faire partie du personnel qui agit au niveau de l'équipe derrière le banc lors d'un match/
 - ✓ Teams must have at least one Health and Safety attendant on its staff. The person with the Health and Safety Attendant (PSSA) qualification must necessarily be part of the staff behind the bench with the team during a game



RESOURCES

Hockey Saint Laurent: <https://www.hockeystl.com/managers/>
www.hockeystl.com -> Resources - > Managers
<https://www.hockeystl.com/gerants/>
www.hockeystl.com/fr/ - > Ressources -> Gérants